

Les docs et les pays en développement

Gaston Bernier

Volume 39, numéro 1, janvier–mars 1993

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1028600ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1028600ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Bernier, G. (1993). Les docs et les pays en développement. *Documentation et bibliothèques*, 39(1), 33–35. <https://doi.org/10.7202/1028600ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1993

Cet document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Les docs et les pays en développement

Gaston Bernier

Bibliothèque de l'Assemblée nationale
Québec

Les supports documentaires se renouvellent et se multiplient avec le temps. Le papyrus a été remplacé, le parchemin également et, avant eux, la pierre, le bois et l'argile. Le livre est régulièrement remis en cause aujourd'hui. Les candidats à la succession ou, mieux, au partage du monopole sont nombreux : microfilms, microfiches, disquettes, banques de données consultables à distance, disques optiques compacts, etc. L'époque actuelle, au juger, serait marquée par une importante diversification des supports de diffusion.

L'apparition récente des disques optiques compacts (docs), qu'on appelle ordinairement CD-ROM dans le milieu, fait naître bien des espoirs dans le tiers monde mais surtout beaucoup de possibilités d'expansion et de rayonnement, de ventes et de profits, pour les entreprises des pays industrialisés; elle gonfle au maximum les voiles des missionnaires ou hérauts du nouveau média qui le prennent comme étendard ou même comme figure de proue.

On comprend bien les pays en développement et leurs spécialistes de la documentation, isolés qu'ils sont et relativement dépourvus, de miser sur les disques optiques compacts. C'est le dernier cri de la technique documentaire et, pour le moment, le *nec plus ultra*. Ils présentent de nombreux avantages¹ : capacité de stockage, facilité de recherche, volume réduit, grande résistance², etc. On souligne même qu'ils affranchissent les chercheurs du besoin d'utiliser les télécommunications et d'en éponger les coûts mais on se garde bien de préciser que la livraison des disques se fera par la poste traditionnelle, donc à pas de tortue pour l'époque. On fait valoir qu'ils facilitent la confidentialité des recherches³. On va même jusqu'à en faire un outil de démocratisation documentaire alors qu'il serait plus juste de souligner son apport au titre de la toute simple accessibilité⁴.

L'attitude des pays du tiers monde à l'égard des disques optiques ne devrait pas différer de celle manifestée antérieurement face aux microfilms et aux microfiches, face aux appareils à photocopier et aux micro-ordinateurs. Aussi semble-t-il inutile d'en remettre et de proclamer que «le CD-ROM représente une occasion extraordinaire de sauter toute une génération technique, celle de la recherche en ligne»⁵(sic). La simplification dépasse la mesure. Il serait plus juste de présenter le nouveau média comme un compromis entre le livre traditionnel et la banque de données accessible en direct, en tout cas comme un produit de repli en regard de ces dernières. Aussi serait-il surprenant de voir les bibliothèques et centres de documentation s'en contenter. Car même en l'absence d'un réseau routier adéquat, personne n'est intéressé à se satisfaire d'une voiture attelée alors que le marché regorge de grosses cylindrées.

Les pays en voie de développement, relativement isolés en raison des distances et de l'état des moyens de communication, ne verront pas leur situation documentaire modifiée par la généralisation du nouveau média. L'industrie du disque optique continuera de faire de l'Afrique, de l'Amérique latine ou de l'Asie ce qu'en ont fait les éditeurs et les libraires : des continents d'exportation. Une fois pourvus ou peut-être inondés de CD-ROM ou de docs, ces territoires, continents ou pays, se retrouveront derechef, sinon Gros-Jean comme devant, du moins dans une position relative identique à celle qui prévalait avant l'apparition des disques optiques.

D'une part, parce que les disques optiques, dans leur grande majorité, refléteront des réalités étrangères aux pays du tiers monde. En Afrique, on pourra consulter le doc du *Monde* ou de l'*Express* mais non celui de *Fraternité Matin* ou du *Soleil* (Dakar). Et pour cause. En Amérique latine, on devra se rabattre sur le CD-ROM

du *New York Times*. Même avec la nouvelle technique du disque optique, la réalité et les données locales seront négligées. On commercialisera le disque d'un journal dit de référence, source quasi certaine de profits, et on remettra à plus tard, sinon aux calendes grecques, celui d'un quotidien local ou de rayonnement limité. L'industrie du disque optique fonctionnera comme les

1. Les lecteurs intéressés à dresser l'inventaire des qualités des disques optiques pourront se reporter au tout récent volume intitulé *L'AB...CD-ROM : guide d'implantation...* (Montréal, ASTED, 1992), de Gilles Deschatelets et Lucie Carmel, particulièrement aux pages 17 et 33, de même qu'à l'article «CD-ROM in libraries» de l'*Encyclopedia of Library and Information Science*, vol. 50 (New York : Marcel Dekker, 1992) signé par Norman Desmarais (p. 94 surtout).
2. Cependant, les spécialistes ne s'entendent pas sur sa durabilité : les hypothèses vont de 18 mois à la durée de la civilisation. La majorité lui accorde une longévité de huit à dix ans et les vendeurs consentent à donner une garantie de 60 à 90 jours (Gilles Deschatelets, *L'AB...CD-ROM...*, p. 33). Pour sa part, la National Academy of Sciences des États-Unis soutient que les supports magnétiques et optiques n'offrent pas la résistance du papier ni du microfilm de qualité (Norman Desmarais, *Encyclopedia of Library...*, p. 114).
3. Norman Desmarais, *Encyclopedia of Library...*, p. 94.
4. Frédéric Vasseur écrit (*Les Médias du futur, Que sais-je ?* 2685, Paris, PUF, 1992, p. 25) : «Un deuxième effet du développement des nouveaux médias est la démocratisation de l'accès à l'information. N'importe qui, de n'importe où, peut connaître le bilan d'une société, les cours de la bourse, consulter les livres de la Bibliothèque nationale...» Or tout cela est possible, même s'il faut y mettre plus de temps, en l'absence de l'informatique et des docs. Les deux médias facilitent recherche et repérage grâce aux moyens modernes de communication et à l'instantanéité qui les caractérise. Ce trait semble beaucoup plus significatif que la prétendue démocratisation.
5. *L'Écluse*, vol. 4 nos 3-4 (juillet-décembre 1992), 31.

autres secteurs de la documentation (éditeurs d'encyclopédies ou de dictionnaires, de livres ou de périodiques). Les produits refléteront avant tout la réalité des pays développés. Ces derniers en monopoliseront la production. Déjà, au début de l'actuelle décennie, les États-Unis occupaient 75 % du terrain partagé par 15 pays producteurs⁶ et il n'est aucun indice qui permette d'entrevoir une répartition plus universelle et plus équitable. Début 1993, les éditeurs du *Gale Directory of Databases* dévoilaient toute la mesure de la concentration : les États-Unis et l'Europe de l'Ouest seraient à la source de 94 % des bases de données et de leurs sous-produits⁷.

Par ailleurs, la dépendance économique des établissements documentaires des pays du Sud ne sera pas allégée par la multiplication des docs et leur généralisation. Le prix de l'abonnement est élevé (prix moyen de 578 docs sur le marché en 1991 : 1 424 \$US)⁸, si élevé qu'il est souvent hors de portée des bibliothèques mêmes des zones ou des pays industrialisés. À l'occasion, au cours des dernières années, ces établissements ont dû faire des coupes sombres dans leur liste d'abonnement de périodiques pour contrebalancer la hausse des prix et pour tenir compte de la stagnation des crédits obtenus. Heureusement, les prix des disques sont en baisse : le titre vendu 1 273 \$ en 1987 valait 702 \$ quatre ans plus tard⁹. C'est encore relativement élevé pour tous et pour bien des bibliothèques même si on peut se consoler en pensant qu'ils coûtent, toute proportion gardée, moins cher que les recherches à distance.

Les bibliothèques du tiers monde doivent composer, d'une manière peut-être plus dramatique, avec les mêmes aléas budgétaires. D'une part, la production des disques optiques restera une prérogative étrangère et, dès lors, on devra compter sur l'importation; d'autre part, l'arrivée du nouveau produit ne fera pas disparaître les contingences financières d'autant plus qu'ils s'ajoutera, selon toute vraisemblance, aux médias existants, livres ou microfiches¹⁰, et qu'on ne coupera pas à la consultation à distance des banques de données si l'on veut obtenir les titres ou documents de la dernière heure et si l'on veut accéder à un bassin encore plus large de notices¹¹. Ce nouveau produit accentuera

plutôt les contraintes financières au départ, c'est-à-dire tant que le doc ne sera pas détrôné et remplacé par un nouveau produit plus perfectionné, plus à jour et davantage incontournable. Aussi, les pays nantis et les organismes internationaux gouvernementaux doivent-ils éviter d'offrir des déjeuners de soleil aux bibliothèques des pays en développement et de jouer les rois Midas.

Enfin, le réalisme devrait commander une certaine prudence et une dose d'esprit critique. Les bibliothèques du tiers monde souffrent d'un manque chronique de crédits et de professionnels¹², de collections¹³ et d'équipement¹⁴, de continuité et de réalisations¹⁵. Les organismes internationaux (Unesco, FIAB, BIEF, etc.) et les organismes gouvernementaux du Nord, dans leurs efforts pour obtenir l'attention de la population ou pour agrandir leur sphère d'influence, pour se mériter des manchettes et, par voie de conséquence, des crédits, font miroiter un peu vite les avantages pourtant réels des disques optiques compacts. Avant de faire mousser le nouveau média et de le présenter tous azimuts comme une panacée, il y aurait lieu d'évaluer les structures d'accueil, leur solidité pécuniaire et professionnelle et, également, l'appui des autorités étatiques et administratives en place.

En somme, les disques optiques compacts perpétueront, par leur contenu, la colonisation culturelle des pays du Sud et, par leur origine et par leur mode de distribution, leur exploitation. Par ailleurs, en raison de la fragilité de la base sur laquelle on greffe le produit technique, personne n'est en mesure d'affirmer que son implantation marquera l'envol documentaire des établissements aidés. D'un point de vue plus pragmatique et plus terre-à-terre, les documentalistes et les bibliothécaires de ces pays et leurs gouvernements eux-mêmes resteront à la merci des appareils et du savoir-faire occidental.

L'installation et l'utilisation des disques optiques compacts supposent un équipement perfectionné et complexe que seuls des spécialistes savent mettre en marche et réparer. Les pays en voie de développement auront-ils les moyens techniques d'entretenir, de réparer et de faire fonctionner cette chaîne d'appareils «sophistiqués» (comme on dit en anglais) ?

6. Gérard Mercure, «Les CD-ROM : un portrait de famille», *Argus*, vol. 20, no 3 (hiver 1991), 7.
7. *Gale Directory of Databases*, vol. 2 : *CD-ROM, Diskette...*, Détroit, Gale research, 1993, p. xxiv.
8. *Bowker Annual of Library and Book Trade Information*, 1992, 37th ed., New York, Bowker, 1992, p. 495.
9. G. Deschatelets et L. Carmel, *L'AB...CD-ROM...*, p. 92-93.
10. En comparaison avec le livre, le CD-ROM manque «d'adaptabilité portative»; il «paraît plus difficile d'accès que l'imprimé...» (Andrew Large, «Le CD-ROM mis en contexte», *Argus*, vol. 20 no 3 (hiver 1991), 13). Par rapport au microfilm, il évacue, au stade actuel, le traitement accordé à une nouvelle-manchette, position dans la page, caractères - pour se concentrer sur le contenu brut et produire un dactylogramme. De là la réaction de certains chercheurs, face à la copie-papier tirée d'un disque optique, insistant pour qu'on leur fournisse «l'article» et non un simple texte dactylographié sans trait distinctif.
11. C'est le cas pour les données anciennes ou rétrospectives (Andrew Large, «Le CD-ROM...», 13); c'est le cas pour les données très récentes : les producteurs auraient tendance à espacer les nouvelles éditions (Gilles Deschatelets et Lucie Carmel, *L'AB...CD-ROM...*, p. 95). Les marges ou secteurs négligés sont si importants que les compagnies prévoient qu'on puisse, d'un seul coup de sonde, consulter à la fois le doc et la base de données mère (Norman Desmarais, *Encyclopedia of Library...*, p. 102).
12. Il est symptomatique que *Profilis géo-documentaires des États francophones du Sud*, publié par la BIEF en juillet 1991, soit silencieux tant en ce qui a trait aux sommes consacrées par les États à leurs bibliothèques qu'au nombre de professionnels ou de documentalistes sur le territoire.
13. Il semble que, actuellement, il n'y ait jamais eu, depuis l'obtention de la souveraineté politique, si peu de publications gouvernementales et même commerciales en Afrique (John Bruce Howell, *Government Publications Review*, vol. 19 (1992), 20).
14. Selon un relevé récent des bibliothèques universitaires du Kenya, de la Tanzanie et de l'Ouganda, 22 d'entre elles sur 82 n'auraient pas de photocopieurs et 24 n'auraient pas de liseuses de microfilms ou de microfiches (L.B. Woods et al, «International Relations and the Spread of Information Worldwide», *International Library Review*, vol. 23 (1991), 95).
15. À titre d'exemple : le contrôle bibliographique des publications de la plupart des États du tiers monde se ferait dans les pays industrialisés et, en particulier, aux États-Unis (W. D. Rozhuszka, «Status of Government Documentation and Publishing in the Third World», *Government Publications Review*, vol. 19 (1992), 6).

L'occidental ou le nord-américain ordinaire se sent souvent démuni face à la complexité des techniques modernes nées au sein de sa propre société. A fortiori, l'Africain et l'Asiatique devraient ressentir les mêmes difficultés, peut-être accentuées, devant une technologie exogène et importée.

Les organismes voués au développement international ont proclamé, au cours des dernières décennies, leur volonté

d'orienter leurs efforts vers des mesures adaptées, vers la mise sur pied d'entreprises susceptibles d'être assumées par des nationaux. Dans le domaine de la documentation, on propose le grand pas ou le grand bond en avant. On souhaitera que le poids des réalités locales (état des lieux, préoccupations, priorités, culture, besoins, moyens, etc.) soit déterminant dans le cas présent, que le tiers monde documentaire cesse de l'être après l'intégration des disques optiques compacts et que «l'indus-

trie» de la coopération bibliothéconomique internationale ne joue pas les Cassandra en la circonstance. Le frisson du missionnaire ou du militaire (héritiers de la colonisation passée) devrait être tempéré par la perspective du long terme, de la permanence, de l'adéquation entre les besoins et les moyens et par une juste évaluation du terrain ou de l'humus documentaire des pays en voie de développement.

La Bibliothèque nationale du Canada



CÉLÈBRE 40 ANNÉES DE SERVICE!



Au cours des quarante dernières années, la Bibliothèque nationale du Canada a travaillé de concert avec les bibliothèques canadiennes afin de s'assurer que le patrimoine canadien de l'édition soit conservé, connu, accessible, apprécié et transmis aux générations futures.



Bibliothèque nationale
du Canada

National Library
of Canada

Canada